

FEDERATION ALGERIENNE DU SPORT SCOLAIRE

Direction Technique Nationale

Guide Technique du deuxième et troisième palier

- SPORTS COLLECTIFS
- SPORTS INDIVIDUELS

Saison sportive

2011 / 2013

GENERALITE

1. Modalités de participation aux activités de la FASS :

1. 1 - catégories d'âge et disciplines sportives :

Disciplines	Catégories	Saison 2011-2012	2012 / 2013
04 sports collectifs	Benjamins (es)	99 /2000	2000 / 2011
	Minimes (F/G)	97 / 98	98 / 99
	Cadets (ttes)	94 / 95 / 96	95 / 96 / 97

2 . Extraits des règlements généraux de la FASS :

2.1 les modalités d'établissement des licences sont fixées par les articles : (12,13,14,15,16,17,18 ,19,20,21,25,26,27) des règlements généraux .

2.2 les dates butoirs d'homologation des licences sont arrêtées comme suit :

13 mars pour les sports collectifs.

15 avril pour les sports individuels.

2.3 Lors de tout championnat organisé sous l'égide de la fédération algérienne du sport scolaire (wilaya, zonal, régional, national) les licences des athlètes et des entraîneurs doivent être conformes aux articles cités-dessus.

2.4 Lors des championnats nationaux, les équipes qualifiées doivent présenter obligatoirement les pièces suivantes.

- Les licences des athlètes et des entraîneurs
- La fiche de confirmation établie par la FASS
- Certificat de scolarité individuel
- Pièce d'identité nationale pour les cadets (ttes)
- Carte scolaire pour les minimes et les benjamins (F/G)
- Une photo d'identité pour chaque membre de la délégation

2.5 Les renseignements portés sur la fiche de confirmation doivent être identiques à ceux portés sur les licences.

2.6 Toute rature ou surcharge sur la licence impliquera automatiquement le rejet de cette dernière.

3. la commission- Homologation et Accréditation :

Cette commission est installée lors des championnats nationaux, elle est composée de :

- Délégué technique FASS
- Délégué technique de la wilaya organisatrice
- 02 membres, le DTW de la wilaya organisatrice + un membre de la CTN
 - Elle a pour mission :

- Vérifier et contrôler l'exactitude des documents
- Homologuer les badges

4. Le sur classement

Le sur classement est strictement interdit (sports collectifs)

5. Organisation générale des compétitions

Phases	Système de compétition	Organisateur
Wilaya	Championnat selon le nombre des équipes engagées	L. W. S - S
Zonale	Elimination directe	Chef lieu de zone
Régionale	Elimination directe	Chef lieu de région
Nationale	Championnat selon le nombre des équipes présentes sur le lieu de déroulement du championnat	Les nationaux sont organisés sous l'égide de la FASS et de la wilaya organisatrice

5.1 Commission de coordination régionale : elle est composée de

- Le secrétaire général du chef lieu de région
 - Les secrétaires généraux des L-W-S-S
 - Un membre de la Commission Technique Nationale (D.T.R de la discipline)
 - Un D-T-W selon la discipline
- Elle a pour mission :

- Désigner les lieux des compétitions
- Elaborer le programme des compétitions
- Désigner les arbitres
- Veiller au bon déroulement des compétitions
- Transmettre à la FASS un bilan Technique avec les équipes qualifiées au national.

5.2 La commission technique nationale (lors d'un championnat national)

Composition :

- la commission technique de la wilaya organisatrice, renforcée par :
- le chef de département de la discipline
- le président de la Commission Nationale d'Arbitrage (C.N.A)
- les membres de la Commission Technique Nationale (C.T.N)

6 . L'Arbitrage :

L'arbitrage au national est assuré par des arbitres qualifiés ou par des J.A.S selon la nature et le niveau de la compétition. Chaque région doit présenter deux (02) arbitres, ils sont choisis sur la base d'une concertation avec les ligues qualifiées.

7 . La participation :

7.1 – Inter A-S-S / Jeux El Amel : Elles sont qualifiées au national, les huit (08) équipes championnes de régions + la wilaya organisatrice.

7.2 – pour les inters sélections : Elles sont qualifiées au national, les huit (08) équipes championnes de régions / la wilaya organisatrice + une équipe du grand SUD.

- – les stagiaires des C-F-P-A sont autorisés à participer au championnat inter sélections sur présentation d'une licence et d'un certificat de scolarité délivré une semaine avant la date du régional.

8 . Cas de réclamation et réserves : Une réclamation peut être remise au délégué technique à l'organisation, elle doit être attachée au rapport de l'arbitre dans l'heure qui suit le match avec une caution dont le montant est arrêté par le bureau fédéral à 200 DA.

N.B / Les réserves doivent être formulées avant le début de la compétition.

9 . Le jury d'appel : composition

- Délègue à l'organisation (F-A-S-S)
- Chef de département de la discipline
- Président du comité d'organisation
- Deux membres de la commission technique
- Président de la commission d'arbitrage

Ce jury d'appel étudie les recours éventuels, les décisions prises par ce dernier sont sans appel.

10 . Les Manifestations et les Catégories d'ages :

10. 1 Sports collectifs

Nature de la manifestation	Catégories	Ages	Organisation
Jeux El Amel	B (F/G)	12 – 13 ans	
Championnat national inter ASS	M (F/G)	14 - 15 ans	Chaque année
	C (F/G)	16 -17-18 ans	
Championnat national inter sélections	C (F/G)	16 -17-18 ans	
Coupe d'Algérie	M (G/F)	14 – 15 ans	

11 .2 Sports individuels

Nature de la manifestation	Catégories	Ages	Organisation
Championnat national CROSS (Athlétisme)	B/M/C (F/G)	*12/13 *14/15 * 16/17 ans	Chaque année
Inter équipes (Athlétisme)	C (F / G)	* 16 /17 ans	Année impaire
Meeting national (Athlétisme)	C (F / G)	*16/17/18 ans	Chaque année
Coupe nationale CROSS (Athlétisme)	C (F / G)	* 16 /17 ans	Année paire
Championnat national individuel (Ath)	M/C (F/G)	*14 / 15 ans *16/17/18 ans	Chaque année
Championnat national (Tennis de Table)	M / C (F/ G)	*14 / 15 ans *16/17/18 ans	Chaque année
Championnat national (Judo)	M / C (F/ G)	* 13 / 14 ans * 15 / 16 / 17 ans	Chaque année
Championnat national (Jeux d'Echec)	M / C (F/G)	*14 / 15 ans *16/17/18 ans	Chaque année
Championnat national (Natation)	M / C (F/G)	*14 / 15 ans *16/17/18 ans	Chaque année

Système de compétition

*Inter A.S.S / Jeux El Amel >

Disciplines : Les 04 sports collectifs

- Deux (02) groupes seront composés sur tirage au sort

1^{er} TOUR : La compétition se déroulera sous forme de championnat à 2 groupes

Groupe A	Groupe B
➤ A1	➤ B1
➤ A2	➤ B2
➤ A3	➤ B3
➤ A4	➤ B4
←-----9-----→	

- Le représentant de la wilaya organisatrice aura l'avantage de choisir la tête de l'un des deux (02) groupes.
- L'équipe détentrice occupera la tête de l'autre groupe.

En cas d'absence de l'équipe détentrice du titre, c'est l'équipe championne de la région (même région que la wilaya organisatrice) qui occupera la tête de l'autre groupe.

- La 9^{ème} équipe sera orientée vers l'un des deux groupes (A ou B) sur tirage au sort.

A la fin du 1^{er} tour un classement sera établi en fonction des résultats obtenus.

2^{ème} Tour :

- ❖ Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} dans leur groupe seront qualifiées aux ½ finales.
- ❖ Les équipes classées 3^{ème} dans leur groupe, joueront pour la 5^{ème} / 6^{ème} place.
- ❖ Les équipes classées 4^{ème} dans leur groupe et l'équipe classée 5^{ème} joueront pour la 7^{ème} / 8^{ème} / 9^{ème} place (championnat sous forme de challenge avec un temps réduit)
- ❖ Les vaincues des ½ finales joueront pour la 3^{ème} / 4^{ème} place.
- ❖ Les vainqueurs des ½ finales, joueront la finale.

Cas de 5 équipes: Championnat d'un groupe, à la fin un classement sera établi pour déterminer le champion.

Cas de 3 et 4 équipes : Championnat d'un groupe en aller / retour, à la fin un classement sera établi pour déterminer l'équipe championne.

Programme pour 09 équipes

Exemple pour une catégorie / inter sélections /inter A.S.S / jeux el Amel

Pour l'inter sélections, le même programme avec autant de matchs pour les deux (02) groupes. (02 groupes de 05)

REGLEMENT TECHNIQUE BASKET BALL

1 – Composition de la délégation : une délégation se compose de :

délégation	Athlètes	Entraîneurs	Arbitres	Chef de délégation	Chauffeur	Total
	12	02	02 par région	01 par wilaya	01	18

- ❖ Pour les équipes féminines, un entraîneur + une accompagnatrice.
 - Le respect du quota est obligatoire, ne seront pris en charge que les personnes portées sur la fiche d'engagement.
 - Les règlements qui régissent la compétition sont ceux prévus par la F.I.B.A/ F.A.B.B.

2 – Effectif : Maximum sur la feuille de match -----> 12 joueurs (es)

Minimum -----> 05 joueurs (es)

Recommandations pour la catégorie benjamine :

- 1^{er} quart de temps : cinq (05) joueurs (sans possibilité de changement)
- 2^{ème} quart de temps : cinq (05) autres joueurs (sans possibilité de changement)
- 3^{ème} quart de temps : le 11^{ème} et le 12^{ème} joueur doivent prendre obligatoirement part au jeu.

Pour les benjamins (F/G) minimum 10 joueurs.

- Le système de jeu pour les benjamins (F/G) sera individuel sur tout le terrain et durant toute la durée de la partie.

➤ 3- Durée d'une rencontre :

Catégories	Sexes	Tour préliminaire	Tour principal
benjamine	F	3 x 06 mn	3 x 08 mn
	G		
Minime	F	4 x 08 mn	4 x 10 mn
	G		
Cadette	F		
	G		

4 – Cas d'égalité à la fin du temps réglementaire :

Si le score est à égalité à l'expiration du temps de jeu de la quatrième période, le jeu doit continuer par autant de prolongations de 05 minutes nécessaires pour qu'un résultat positif soit obtenu.

5 – Le ballon : tous les matchs se joueront avec des ballons conformes au règlement F.I.B.A :

- Cadet : 6 pour les filles et 7 pour les garçons.
- Benjamin : 5 pour les deux sexes.

6 – Equipement (Tenue) :

- chaque équipe doit disposer de deux (02) tenues de couleurs nettement différentes et numérotées de 04 à 15
- chaque joueur doit porter le même numéro pendant toute la période des jeux.
- Si les arbitres jugent que les couleurs des tenues prêtent à confusion, l'équipe nommée en premier sur le programme doit revêtir des maillots de couleur claire (de préférence blanc), la seconde équipe doit porter des maillots de couleur foncée.
- Les tenues de compétition ne doivent pas porter des sigles publicitaires .

7 –Classement : Si deux ou plusieurs équipes se trouvent à égalité au classement dans le même groupe, pour les départager on procède par :

Le classement des deux équipes doit se faire sur la base du rapport victoires / défaites, c'est-à-dire deux (02) points pour chaque victoire, un (01) point pour chaque défaite, et zéro point pour une rencontre perdue par forfait.

- 7.1 Si deux équipes sont à égalité de points dans le classement, les résultats des rencontres les ayant opposées directement serviront pour déterminer le classement.
- 7.2 Si le total des points et le point avérage, reste le même pour les rencontres les ayant opposées directement, le classement sera effectué au point avérage sur la base des résultats de tous les matchs que ces deux équipes ont disputé dans le groupe.
- 7.3 Si plus de deux équipes se trouvent à égalité dans le classement, un second classement sera effectué en tenant compte seulement des rencontres jouées entre les équipes à égalité.
- 7.4 S'il reste encore des équipes à égalité après ce second classement, leur place déterminée au point avérage en tenant compte seulement des rencontres jouées entre les équipes à égalité.
- 7.5 S'il reste encore des équipes, leur place sera déterminée au point avérage en tenant seulement compte des résultats de toutes les rencontres qu'elles auront joué dans le groupe.
- 7.6 Si à n'importe quelle étape et après avoir appliqué les critères ci-dessus, une égalité multiple est réduite à deux équipes seulement, la procédure mentionnée aux points D.1.1 & 1.2 ci –dessus sera répétée
- 7.7 Si l'égalité est réduite à plus de deux équipes, la procédure commence au point D1.3 ci-dessus.
- 7.8 Le point avérage sera toujours calculé par division

1. Exception : Si trois équipes seulement participent à la compétition et que la situation ne peut pas être résolue en appliquant la procédure soulignée (le point avérage par division est identique), le grand nombre de points marqués déterminera alors le classement.

Exemple : résultats entre A.B.C

A / B -----82 - 75

A / C -----64 - 71

B / C -----91 - 84

3 équipes	Rencontre Jouées	Victoires	Défaites	Points	Différence de points	Points avérage
A	2	1	1	3	146 / 146	1.000
B	2	1	1	3	166 / 166	1.000
C	2	1	1	3	155 / 155	1.000

Par conséquent :

- ❖ 1^{er} ----- B / 166
- ❖ 2^{ème} ----- C / 155
- ❖ 3^{ème} ----- A / 146

N/B : Si les équipes demeurent encore à égalité apures la procédure si dessous a été appliquée le classement sera établi par tirage au sort

- Le tirage au sort en présence des représentants des équipes concernées et du délégué technique FASS

REGLEMENT TECHNIQUE HAND BALL

1. Composition de la délégation : une délégation se compose de :

Une délégation	Athlètes	Entraîneurs	Arbitres	Chef de délégation	Chauffeur	Total
Inter A-S-S Jeux el Amel	12	02	02 Par région	01	01	18
Inter élections	14	02	02 Par région	01	01	20
Coupe d'Algérie	14	02		01	01	18

N/B : pour les équipes féminines un entraîneur + une accompagnatrice.

Un (01) chef de délégation même dans le cas où toutes les équipes qualifiées sont de la même wilaya.

2. Equipement (tenue) :

- Les joueurs (es) de champs d'une équipe doivent porter un équipement uniforme de même couleur.
- Le même règlement s'applique pour les gardiens de but dont la couleur des tenues doit être la même et différente de celle des joueurs de champs des deux équipes et des gardiens de But de l'équipes adverse.
- Si les couleurs des tenues des deux équipes prêtent à confusion, l'équipe placée deuxième du programme sera dans l'obligation de changer l'équipement.
- Chaque joueur doit garder le même numéro durant tout le championnat.

3. Le Ballon :

Les dimensions du ballon (la circonference et le poids) sont :

- Pour la catégorie masculine au –dessus de 16 ans

58 à 60 cm et 426 à 475 g (dimension IHF 3)

- Pour la catégorie féminine au –dessus de 16 ans

- Pour l'équipe masculine de 12 à 16 ans

54 à 56 cm et 325 à 375 g (dimension IHF 2)

- Pour les équipes féminines de 8 à 14 ans

- Pour les équipes masculines de 8 à 12 ans

50 à 52 cm et 290 à 330 g (dimension IHF 1)

4. Le système de compétition et la durée des rencontres (temps de jeu)

La durée des rencontres est la même pour les deux sexes de la même catégorie.

- Cadette- minime (F/G)

- Benjamine (F/G)

Nombre d'équipes	Système de compétition	Catégorie	Durée des rencontres		
06 équipes et plus	Championnat à deux groupes	Benjamine (F/G)	2 x 15 mn	2 x 20 mn	
		Minime (F/G)	2 x 20 mn	2 x 25 mn	
		Cadette (F/G)			
05 équipes et moins	Championnat à un groupe	Benjamine (F/G)	Un (01) match jour 2x20mn		
		Minime / cadette (F/G)	Un (01) match jour 2x 25mn		

5. Classement et qualification :

A l'issue du premier tour un classement sera établi en fonction des résultats obtenus :

- Victoire -----> 02 points

- Egalité ----- > 01 point

- Défaite ----- >00 point

6. Cas d'égalité :

6-1 cas d'égalité dans un match (tour préliminaire)

- Homologation du résultat.

6-2 Cas d'égalité dans un match (tour principal) classement -1/2 finale- finale.

- Une 1^{ere} prolongation de 02 x 05 mn , si l'égalité persiste ,
- Une 2^{ème} prolongation de 02 x 05 mn , si l'égalité persiste ,
- Il sera procédé aux jets de 7m, (05 jets par équipe et cela jusqu'à détermination d'un vainqueur.

6-3 le règlement applicable pour les jets de 7m.

- Un joueur disqualifié ou expulsé pendant la période de jet de 7m peut être remplacé.

7- Cas d'égalité dans le groupe :

Si deux ou plusieurs équipes du même groupe se trouvent à égalité au classement pour les départager on procède par :

7-1 Goal avérage particulier

- Les résultats des matchs ayant opposés les équipes impliquées.
- La différence de buts des matchs ayant opposé les équipes impliquées
- Le plus grand nombre de buts (meilleure attaque), des matchs ayant opposés les équipes impliquées.

7-2 Goal avérage général

- La différence de buts (l'ensemble des matchs de groupe) si l'égalité persiste.
- Le tirage au sort en présence des représentants des équipes concernées et du délégué technique FASS.

REGLEMENT TECHNIQUE FOOT BALL

1. La composition de la délégation : une délégation se compose de :

Une délégation		Athlètes	Entraîneurs	Arbitres	Chef de délégation	Chauffeur	Total
Inter A-S-S Jeux El amel	G	18	02	03 Par région	01	01	25
Inter A-S-S Filles	F	12	02		01	01	16
Inter sélections	G	20	02	03 Par région	01	01	27
	F	12	02		01	01	16

N/B : pour les équipes féminines un entraîneur + une accompagnatrice.

Un (01) chef de délégation même dans le cas où toutes les équipes qualifiées sont de la même wilaya.

2. Equipement (tenue)

- Les joueurs (es) de champs d'une équipe doivent porter un équipement uniforme de même couleur.
- Si les couleurs des tenues des deux équipes prêtent à confusion, l'équipe placée deuxième du programme sera dans l'obligation de changer l'équipement.
- Le Port du protège tibia est obligatoire.
- Pour les minimes (05) cinq changements sont permis.

3 . La durée des rencontres (temps de jeu) :

Nombre d'équipes	Système de compétition	Catégorie	Durée des rencontres	
			T.Préliminaire	T.Principal
06 équipes et plus	Championnat à deux groupes	Benjamine (F/G)	2x15mn	2x20mn
		Minime (F/G)	2x20mn	2x30mn
		Cadette (G)	2x30mn	2x40mn
		Catégorie unique(F)	2x20mn	2x20mn
05 équipes et moins	Championnat à un groupe		M/G2X30mn	
			C/G2X40mn	
			Filles 2x20mn	

4 Le classement et qualification :

A l'issue du tour préliminaire, un classement sera établi en fonction des résultats obtenus

- Victoire :> 03 points
- Egalité :.....> 01 point
- Défaite :.....> 00 point

5 Cas d'égalité dans un match :

5.1 Tour préliminaire

- Homologation du résultat

5.2 Cas d'égalité dans un match de (1/2 finale, finale, match de classement) pour départager les équipes à égalité, on procède directement aux tirs au but.

5.3 Cas d'égalité dans le groupe :

Si deux ou plusieurs équipes du même groupe se trouvent à égalité au classement, pour les départager, on procède par :

- Le goal avérage particulier, si l'égalité persiste.
- Le goal avérage général, si l'égalité persiste
- Une désignation par tirage au sort en présence du délégué FASS et des représentants des équipes impliquées.

Règlement Technique Foot ball en salle

01 / la participation :

La participation est réservée aux équipes féminines.

02 / le terrain :

La compétition se déroulera sur un terrain dans la dimension sont :

- La longueur -----→ entre 38 et 42 m
- La largeur -----→ entre 20 et 25 m
- La surface de réparation -----→ 06 m la ligne du but
- Point de penalty -----→ 10 m du but

03 / le ballon :

- la circonférence du ballon -----→ entre 62 et 64 cm
- le poids -----→ entre 400 et 440 g

04 / composition d'une équipe :

- Une équipe se compose de 12 joueuses dont deux (02) gardiennes de but.
- Sur le terrain, quatre (04)joueuses + une gardienne de but .
- la compétition est annulée si une équipe se présente avec un effectif inférieur à (03) trois joueuses.

05 / les changements :

Les changements sont autorisés à tout moment de la compétition.

06 / la durée d'une rencontre :

La durée d'une rencontre pour la catégorie féminine est de 2 X 20 minutes avec un repos de 15 minutes entre les deux mi-temps.

07/ temps mort demandé :

Chaque équipe peut demander un temps mort par mi- temps.

08 / la touche :

La touche est exécutée de l'endroit de sortie de cette dernière et par le pied.

07/ l'arbitrage :

La rencontre est dirigée par (04) quatre arbitres:

Un arbitre principal

Deux adjoints

Un arbitre de table

REGLEMENT TECHNIQUE VOLLEY BALL

1. / la composition de la délégation : une délégation se compose de :

Athlètes	Entraîneurs	Arbitres	Ch /délégation	Chauffeur	Total
12	02	02région	01	01	18

- un (01) chef de délégation par wilaya et non par équipe
- pour les équipes féminines, un entraîneur + une accompagnatrice.

2. / Equipement (tenue) :

- Chaque équipe devra disposer au moins de deux tenues de couleurs nettement différentes et numérotées de 01 à 18, ces derniers sont placés au centre de la poitrine.
- Chaque joueur doit porter le même numéro pendant toute la durée du championnat
- La tenue de compétition ne doit pas porter les initiales d'un club civil.
- Le libero doit porter un maillot différent des autres joueurs (avec son numéro)

3. / la durée des rencontres (temps de jeu) :

Nombre d'équipes présentes	Système de composition	Durée des rencontres	
		T.Préliminaire	La finale
06 équipes et plus	Championnat à deux groupes	2 Sets gagnants	03 sets gagnants
05 équipes et moins	Championnat à un groupe	Un (01) match/jour	03 sets gagnants

N/B : Les règles qui régissent les compétitions sont ceux prévues par la F.I.V.B, (FASS-FAVB)

4. / Hauteur du filet :

Catégories	Cadets(G)	Cadettes (F)	Minimes(G)	Minimes (F)	Benjamins (G)	Benjamines(F)
Hauteurs	2m43	2m24	2m35	2m15	2m20	2m10

REGLEMENT TECHNIQUE JUDO

- 1. La participation :** la participation est ouverte à tout athlète scolarisé pratiquant le judo
- 2. la qualification :** la qualification au national doit se faire par tous les paliers de sélection à savoir :
 - Associations Sportives Scolaires
 - Wilayas
 - Zones
 - Régions
- 3. Organisation Sportive :** les championnats de tous les paliers sont organisés sous l'égide des ligues scolaires en relation avec des ligues spécialisées.
- 4. Catégories D'âges :**

Catégories	Garçons	Filles
Benjamins	2000-2001	2000-2001
Minimes	1998-1999	1998-1999
Cadets	1995-1996-1997	1995-1996-1997

Catégories de poids :

Sexe Catégorie	Garçons	Filles	Observations
Benjamins	30kg-34kg-38kg-42kg-46kg-50kg-55kg-60kg-66kg-et + 66kg	32kg-36kg-40kg-44kg-48kg-52kg-57kg-63kg-et + 63kg	10 catégories G 09 catégories F
Minimes	34kg-38kg-42kg-46kg-50kg-55kg-60kg-66kg-73kg et + 73kg	36kg-40kg-44kg-48kg-52kg-57kg-63kg-70kg-et + 70kg	10 catégories G 09 catégories F
Cadets	46kg-50kg-55kg-60kg-66kg-73kg-81kg- 90kg et +90kg	40kg-44kg-48kg-52kg-57kg-63kg-70kg-et + 70kg	09 catégories G 08 catégories F

5. Quota de participation au National : seront qualifiés au national 02 athlètes par région et par :

- catégories de poids
➤ catégories de sexes } Soit :

Quota Catégorie	Région	Wilaya organisatrice
Benjamins	10 garçons/09 Filles	20 garçons et 18 filles
Minimes	10 garçons/09 Filles	20 garçons et 18 filles
Cadets	10 garçons/09 Filles	18 garçons et 16 filles

6. Echéances des différents paliers :

Wilaya	Fin Décembre
Zone	Fin Janvier
Région	Fin Février
National	Fin Mars

7. Arbitrage, pesée et tirage au sort seront conformes aux règlements FAJ& FIJ

8. Récompenses:

- Une (01) médaille d'or pour chaque champion + diplôme
➤ Une (01) médaille d'argent pour le 2^{ème} + diplôme
➤ Deux (02) médailles de bronze pour les deux 3^{ème} + diplômes
➤ Une (01) coupe pour la meilleure région en garçons
➤ Une (01) coupe pour la meilleure région en filles

9. Barème pour désigner la meilleure région :

Les médailles remportées par les athlètes de la même région seront comptabilisées comme suit :

- médaille d'or = 06 points
➤ médaille d'argent = 04 points
➤ médaille de bronze = 02 points

L'équipe qui aura le plus de points sera déclarée championne.

10. Toute situation non prévue par le règlement sera tranchée par la commission technique.

REGLEMENT TECHNIQUE TENNIS DE TABLE

- 1. La participation :** le championnat national de tennis de table est ouvert aux champions des régions, les quotas de participation par région sont de dix (10) athlètes (05 filles & 05 garçons).
- 2. Catégories D'âges :** le championnat national concerne deux catégories d'âges
 - 18 ans et moins (14 -18 ans) représentant les minimes et les cadets
 - 13 ans et moins (09 – 13 ans) représentant les écoles et les benjamins.
- 3. organisation sportive générale :**
 - 1^{ère} phase : championnat de wilaya
 - 2^{ème} phase : championnat zonal
 - 3^{ème} phase : régional ouvert aux vainqueurs des zones
 - 4^{ème} phase : championnat national ouvert aux champions régionaux.

Remarque : les trois phases se déroulent en individuel seulement, au cours du championnat national en plus de l'individuel, il y a un championnat par équipe et en double.

- 4. Commission technique de l'organisation :** elle se compose de :
 - Un membre du comité de l'organisation
 - Le chef de département de la discipline
 - Le délégué à l'organisation
 - Un représentant de la FATT
 - Un représentant des juges
- 5. Prerogative de cette commission :**
 - a. désignation des rencontres
 - b. homologation des rencontres
 - c. traitement des juges

Les décisions prises par ce comité sont irrévocables

En outre, le comité aura à traiter tous les cas non prévus par ce présent règlement.

6. organisation Technique

- a) Le championnat se déroule en quatre (04) journée pleines.
- b) Chaque équipe est composée de trois (03) à (05) joueurs, un classement sera établi pour L'individuel par équipe et en double.
- c) Le système de compétition sera retenu en fonction du nombre de participants.
- d) Un tirage au sort sera effectué après chaque tour éliminatoire.

REGLEMENT TECHNIQUE

1- Décompte des points :

- Le vainqueur d'une partie est celui qui gagne les premiers Trois ou quatre manches (selon la compétition)
- Une manche se gagne en 11 points
- Il faut au moins 2 points d'écart entre les adversaires, si le score est de 10 à 10, il ya Prolongation jusqu'à ce que (l'un des joueur ait marqué 02 points de plus que l'autre, c'est-à-dire au plus tôt sur le score de 12 à 10.
- Le point va à celui qui conclut avec succès un échange.
- Ce sont toujours les points du serveur qui sont donnés en premier à l'annonce du score.

2 – Marque :

Un joueur marque un point lorsque son adversaire commet une des erreurs suivantes :

- Il n'arrive pas à renvoyer la ball.
- Il l'a renvoie en dehors de la demi table adverse.
- Il laisse rebondir la balle plus d'une fois dans son propre camp avant de la renvoyer.
- Il touche la balle plusieurs fois de suite.
- Il frappe la balle de volée (sans qu'elle ne rebondisse sur table) au dessus de sa demi-table.
- Il déplace la table en jouant

- Il touche le filet ou un poteau
- Sa main libre touche la table
- Il effectue un mauvais service (voir service)

3 – Règle de jeux : Si la balle touche le bord de la table, elle est bonne si elle touche le coté de la table, elle est mauvaise.

Un joueur n'a pas le droit de reprendre la balle de volée, deux cas sont possible :

- Si la balle de l'adversaire sortait de la table et je la reprends de volée au dessus, alors le point est pour moi
- Si la balle de l'adversaire sortait de la table ; mais je la reprends à la volée au dessus, alors le point est pour mon adversaire.

4 – Service :

C'est le tirage au sort qui décide de celui qui sert le premier

Le service change tous les deux points, sauf durant les prolongations où il change à la fois.

L'exécution du service doit obéir aux règles suivantes :

- La balle repose sur la paume de la main ouverte
- La main qui tient la balle doit être au dessus du niveau de la table
- La balle doit être lancée vers le haut (plus de 16 cm)
- La balle doit être frappée quand elle redescend et derrière la table
- La balle rebondit d'abord dans son camp puis dans le camp de l'adversaire
- La balle peut sortir sur les cotés de la table
- On peut servir en diagonale et aussi dans la ligne droite en simple.

Il convient de recommencer un service lorsque :

- La balle touche le filet ou son poteau avant de toucher le camp adverse (service – let)
- La balle touche le filet, puis reprise à la volée de l'adversaire sans avoir toucher son camp.
- Le retour n'était pas prêt au moment de service

5- Double

On est obligé de servir en diagonale, du demi - camp droit (délimité par une ligne blanche) vers le demi – camp droit adverse .En suite on peut jouer sur toute la table .mais chacun son tour.

Changement de service :

- ❖ A 1 sert sur B 1 (02 services)
- ❖ B 1 sert sur A 2 (02 services)
- ❖ A 2 sert sur alors sur B2
- ❖ B 2 sert sur A1 et ainsi de suite tous les 2 services.

Apres le service, chacun joue bien sur son tour.

En plus des cas prévus en simple, une équipe de double marque un point lorsque le double adverse commet l'une des fautes particulières suivantes :

- ❖ Au service le joueur fait rebondir la balle sur la demi – table gauche, dans un camp ou dans l'autre.
- ❖ Un joueur frappe la balle en dehors de son tour.

Coupe Nationale Scolaire Cross – Country

ART N°01:

La Fédération Algérienne du Sport Scolaire organise la coupe nationale scolaire Cross-country chaque deux ans.

ART N°02:

Cette compétition est organisée sous l'égide de la FASS, conformément aux règlements généraux de la FASS et les règles techniques l'I.A.A.F.

ART N°03:

La catégorie cadette 95 - 96(F /G) est concernée par cette compétition par équipe de sélection de région et équipe d'établissement (A-S-S) et les meilleurs minimes (2^{ème} année 1997).

ART N°04:

Les participants à cette compétition sont :

- * Les dix (10) meilleurs athlètes de chaque région classés lors des championnats régionaux déroulées en mois de décembre.
- * Les cinq (05) meilleures minimes deuxièmes années ayant participé au championnat national de la saison en cours.
- * Les cinq (05) athlètes choisis par la DTN
- * Les trois (03) premières ACSS classées lors du championnat national du cross country chacune avec 06 athlètes

ART N°05: les distances

Les distances prévues pour les deux catégories :

- cadettes -----→ 3500 m
- cadets -----→ 5000 m

N.B : les courses sélections et ASS se déroulent ensemble

ART N°06:

Le classement se fera par sélection de région et équipe ASS séparément.

Ce dernier se fera sur quatre (04) athlètes premiers en cas d'ex aequo le classement du quatrième départage les équipes.

L'équipe qui totalise le plus petit nombre de points sera gagnante.

ART N°07:

Des coupes seront remises aux trois (03) premières équipes des deux sexes avec dix (10) médailles chacune pour les sélections et la première équipe ACSS avec six (06) plus l'encadreur de chaque équipe.

ART N°08:

Les équipes ACSS ne pourront pas changer les athlètes qui se sont qualifiés, sauf après avis de la D.T.N /FASS

ART N°09:

La licence scolaire, (la carte d'identité nationale, le certificat de scolarité) et la fiche d'engagement sont obligatoires.

Effectif théorique des athlètes :

- * 08 régions x 10 athlètes = 80
- * 05 meilleurs minimes (2^{ème} année 1997) = 05
- * 05 athlètes choisis par la DTN/FASS = 05
- * 03 ASS x 6 = 18
- * Effectif global = 108 filles + 108 garçons= 216

Effectif Général des participants

Régions	Cadettes	Cadets	Encadrement (F+G + chef délégation)		
Alger	10	10	01	01	01
Blida	10	10	01	01	01
Oran	10	10	01	01	01
Laghouat	10	10	01	01	01
SBA	10	10	01	01	01
ANNABA	10	10	01	01	01
SETIF	10	10	01	01	01
CONSTANTINE	10	10	01	01	01
ACSS	03x6=18	03x6=18	03	03	--
Meilleurs minime 2 ^{ème} Année 1997	05	05	01		
Choix DTN	05	05	01		
Total partiel =	108	108	24		08
Total général =			108 +108 +24 +08 = 248		

REGLEMENT TECHNIQUE Cross – Country

ART N°01:

La fédération algérienne du sport scolaire organise chaque année le championnat national Cross-country en individuel et par équipe d'établissement (A-S-S) dans les catégories suivantes

- Benjamines (F/G)
- Minimes (F/G)
- Cadettes (F/G)

Cette manifestation est organisée conformément aux règlements techniques de L'IAAF et ISF.

ART N°02:

Les distances prévues pour les différentes phases et catégories.

Catégorie et sexe Phases	FILLES				Garçons			
	école	benjamine	minime	cadette	école	benjamin	minime	cadet
Phase communale	1000	1200	1500	2000	1000	1200	2000	2500
Phase wilaya	1000	1500	2000	3000	1000	2000	2500	3000
Phase régionale	/	2500	3000	3500	/	2500	3500	5000
Phase nationale	/	2500	3000	3500	/	2500	3500	5000

ART N°03:

La participation de la catégorie école Filles et Garçons s'arrête à la phase wilaya ou régionale suivant les régions.

ART N°04:

Classement et qualifications

- Aucun athlète n'est autorisé à participer dans une catégorie supérieure à la sienne.
- Un classement individuel est mis à chaque phase et pour chaque catégorie.
- Un classement par équipe est mis à chaque phase et pour chaque catégorie, les Athlètes d'une équipe doivent appartenir au même établissement).

ART N°05:

Les engagements des équipes d'établissement comprend 05 (cinq) Athlètes, dont 04 (quatre) pour le classement.

ART N°06: L'équipe victorieuse sera celle qui aura obtenu un total de points moins élevé, en additionnant les places occupées à l'arrivée par les 04 premiers Athlètes de l'équipe.

En cas d'égalité de points, le classement du dernier équipier départagera les équipes au profit du meilleur.

ART N°07: Des fiches d'engagement pour les équipes d'établissements et les sélections régionales doivent être soigneusement remplies et envoyées à la ligue organisatrice et la FASS, une semaine avant le début du championnat.

ART N°08: Sont qualifiés à la phase nationale.

- L'équipe d'établissement classée première lors du championnat régional dans chaque catégorie.
- Les cinq premiers individuels, classés dans les 10 premiers dans chaque catégorie.

ART N°09: La wilaya organisatrice aura droit à cinq (05) individuels, ainsi que deux (02) A-S-S dans chaque catégorie.

ART N°10: La licence sportive de l'année en cours est obligatoire pour chaque Athlète participant, ainsi qu'un certificat de scolarité collectif pour les équipes d'établissements et pour chaque catégorie.

ART N°11:

Championnats régionaux.

L'organisation de la phase régionale est confiée à une ligue de wilaya en collaboration avec la ligue chef lieu de région. Les quotas de qualifications à cette phase sont laissés à l'appréciation de la commission technique régionale, selon l'importante de chaque région.

ART N°12: Chaque région aura pour son quota 10 athlètes, 05 athlètes en individuels et une équipe de 05 athlètes pour chaque catégorie et sexe, et un encadreur par équipe.

ART N°13:

- Des coupes et diplômes seront remis pour les 03 (trois) équipes classées premières dans les deux sexes de chaque catégorie.
- Des médailles et diplômes seront remis pour les 03 (trois) Athlètes classés premiers en individuel pour les deux sexes de chaque catégorie.

ART N°14:

La ligue organisatrice peut offrir des récompenses supplémentaires.

ART N°15:

Pour encourager les équipes, ils seront mis en jeu trois titres de challenge, un pour les filles un autre pour les garçons et un troisième mixte. (Ligue ayant participé avec le plus grand nombre d'athlètes).

ART N°16

Les wilayas de grand sud, à savoir:

TAMANRASSET, ILIZI, ADRAR et TINDOUF pourront participer au national seulement avec cinq (05) Athlètes en individuel pour chaque catégorie et chaque sexe.

Coupe nationale scolaire ATHLETISME

Inter – équipes

ART N°01:

La compétition est organisée chaque 2 année, (année impaire) par une ligue de wilaya du sport scolaire sous l'égide de la FASS.

ART N°02:

Le championnat concerne uniquement l'équipe d'établissement et la sélection régionale des deux catégories Minimes et Cadettes des deux sexes.

ART N°03:

Une région ne peut engager la sélection, si elle ne présente pas une équipe d'établissement dans la catégorie concernée.

ART N°04:

L'équipe d'établissement et l'équipe de la sélection comprennent 06 Athlètes dans chaque catégorie.

ART N°05:

L'équipe d'établissement et 1 équipe de la sélection (cadet) (cadette) peuvent intégrer un 01 Minime 2^{ème} année parmi les (06). Chaque équipe ne peut présenter plus de 02 Athlètes dans chaque épreuve.

ART N°06:

La licence de la saison et obligatoire ainsi que les certificats de scolarité pour les équipes d'établissements

ART N°07:

Les groupes de disciplines sont :

Sexes Groupes \	Minimes		Cadets	Cadettes
	Garçons	Filles		
G1 Vitesse	*80m *150m	*80m *150	*100m *200m *400m	*100m *200m *400m
G2 Haies	*100m H *250m H	*80m H *250m H	*110m H *300m H	*100m H *300m H
G3 1/2 Fond	*1200m *2000m	*1200m *2000m	*800m *1500m *3000m	*800m *1500m *3000m
G4 Sauts	*S-Hauteur *S-Longueur	*S-Hauteur *S-Longueur	*S-Hauteur *S-Longueur *T / Saut *S-Perche	*S-Hauteur *S-longueur *T-Saut *S-Perche
G05 Lances	L-Poids L-Disque L-Jouvelot	L-Poids L-Disque L-Javelot	L-Poids L-Disque L-Javelot	*L-Poids *L-Disque *L-Javelot
Relais	• 4*80m	• 4*80m	• 1*2*3*4	• 1*2*3*4

ART N°08

Caractéristiques des courses des Haies et des Lancers

1/ Courses des Haies:

Catégorie	Distance	Nombre de Haies	Hauteur des Haies	Départ de 1 ^{ère} Haies	Intervalle entre les Haies	De la dernière Haies à l'arrivée
Minimes Filles	80m H	8	0.76 m	12 m	8 m	12 m
	250m H	6	0.76 m	35 m	35 m	40 m
Minimes Garçons	100m H	10	0.84 m	13 m	8.5 m	10.5 m
	250m H	6	0.76 m	35 m	35 m	40 m
Cadettes	100m H	10	0.76 m	13 m	8.5 m	10.5 m
	300m H					
Cadets	110m H	10	0.91 m	13.72 m	9.14 m	14.02 m
	300m H					

2/ Lancers :

Catégorie	L. Poids	L. Disque	L .Javelot
M-F	3 kg	600 g	500 g
M-G	4 kg	1.5kg	600g
C-F	4 kg	1 kg	600g
C-G	5 kg	1.5 kg	700g

ART N°09:

Le décompte de points sera établi sur la base des cinq meilleures cotes des cinq groupes plus les quatre meilleures cotes supplémentaires.

ART N°10:

En cas d'égalité la meilleure 10^{ème} cote, puis la meilleur 11^{ème} cote, puis 12^{ème}.

Si l'égalité subsiste, le temps du relais départage les équipes.

ART N°11:

Un faux départ est autorisé pour les courses et les relais et 04(quatre) essais pour les concours (sauts et lancers).

ART N°12:

Utilisation de la table de cotation

- Pour chaque performance, l'athlète marque des points pour son équipe Minimes (F et G) de 1 à 40 points, et Cadets (F et G) de 1 à 100 points.
- Les tables de cotations sont Banania pour les Minimes et ISF pour les Cadets des deux sexes.
- La participation à une épreuve est évaluée à (01) un point au minimum. (disqualification technique, abondons, 04 essais nul, plus de deux passages hors zone en relais.
- Si la performance se trouve entre 02 cotes la cote inférieure est retenue.

ART N°13:

Une pénalité de 04 points de 40, sera attribuée pour un (01) et (08) points pour deux passages hors zone pour les Minimes.

ART N°14:

Une pénalité de 10 points de 100 sera attribuée pour (01) et 20 point pour (02) deux passages hors zones pour les Cadets.

ART N°15:

La confirmation de participation doit être transmise en 02 copies une à la ligue organisatrice, et l'autre à la FASS, 08 jours avant la date de la compétition.

---imprimé officiel de la FASS---

ART N°16:

Toute réclamation relative au déroulement ou au résultat doit être formulée par le chef de délégation de l'athlète suivie d'une caution dans le montant est arrêté par le P/F. Dans un délai de 30 minutes après proclamation officiel des résultats de 1 épreuve concernée.

Effectifs des participants

Région	Filles			Garçons			Encadre	Chef délégation
	Minimes A.ss Sel	Cadettes A.ss Sel	Minimes A.ss Sel	Cadets A.ss Sel				
Alger	6	6	6	6	6	6	8	1
Annaba	6	6	6	6	6	6	8	1
Sétif	6	6	6	6	6	6	8	1
Constantine	6	6	6	6	6	6	8	1
Laghouat	6	6	6	6	6	6	8	1
Oran	6	6	6	6	6	6	8	1
Blida	6	6	6	6	6	6	8	1
S.B.A	6	6	6	6	6	6	8	1
W. organisatrice	6	6	6	6	6	6	8	1
Total	54 + 54 108	54 + 54 108	54 + 54 108	54 + 54 108	54 + 54 108	72	09	
Total général	108	+108	+108	+108	72+09			=513

Coupe National Scolaire Athlétisme

Fiche d'engagement

Région:-----

Catégorie:-----

Equipe Etablissement:

Wilaya:

Athlète	Epreuve	Performance	Photo
Nom:	1 2	1 2	
Prénom:			
D.N:			
Nom:	1 2	1 2	
Prénom:			
D.N:			
Nom:	1 2	1 2	
Prénom:			
D.N:			
Nom:	1 2	1 2	
Prénom:			
D.N:			
Nom:	1 2	1 2	
Prénom:			
D.N:			
Nom:	1 2	1 2	
Prénom:			
D.N:			
Entraîneur:			

*Par la présente, je certifie l'exactitude des données ci-dessus et la scolarité effective et régulière des élèves durant l'année scolaire en cours.

NOM ET SIGNATURE DU SG de ligue.

Coupe National Scolaire Athlétisme

Fiche d'engagement

Région: -----

Catégorie:-----

Equipe de sélection

Athlète	Epreuve	Performance	Photo
Nom:	1 2	1 2	
Prénom:			
D.N:			
Nom:	1 2	1 2	
Prénom:			
D.N:			
Nom:	1 2	1 2	
Prénom:			
D.N:			
Nom:	1 2	1 2	
Prénom:			
D.N:			
Nom:	1 2	1 2	
Prénom:			
D.N:			
Nom:	1 2	1 2	
Prénom:			
D.N:			
Entraîneur:			

*Par la présente, je certifie l'exactitude des données ci-dessus et la scolarité effective et régulière des élèves durant l'année scolaire en cours.

NOM ET SIGNATURE DU SG ligue.

FEDERATION ALGERIENNE DU SPORT SCOLAIRE

Direction Technique Nationale

TROPHEE FAIR-PLAY de la FASS

Je, soussigné, Chef de Délégation de -----

Propose la délégation suivante-----

Pour recevoir le Trophée Fair-play de la FASS.

Signature du Chef de Délégation.

S.V.P. donnez nous une brève justification:

MEETING NATIONAL

ART N°01: CATEGORIE

- Catégorie Cadette Fille et Garçon.
- Durée, Toutes les épreuves se déroulent en une journée .

ART N°02:QUALIFICATION

- Sont qualifiés à la phase nationale les meilleurs Athlètes ayant réalisé les meilleures performances de l'année précédentes.

N.B/

- Peuvent être qualifiés les meilleurs Athlètes en Minimes Filles et Garçons si leurs performances le permettent dans les épreuves suivantes:
Longueur -T/Saut - Hauteur et Perche.

ART N°03:EPREUVES RETENUES

Cadettes filles: 100m Haies - 400m Haies - 100m – 200m

400m - 800m - 1500m - 3000m

Longueur - T/Saut – Hauteur – Poids – Disque -
Javelot – Marteau – Perche.

Cadets Garçons: 100m Haies - 400m Haies - 100m – 200m

400m - 800m - 1500m - 200m Steeple - 3000m.

Longueur - T/Saut – Hauteur – Poids – Disque -
Javelot – Marteau – Perche.

ART N°04: EFFECTIF THEORIQUE MEETING NATIONAL

EPREUVES	CADETTES	CADETS
100m Haies	08	
110m Haies		08
400m Haies	06	06
100m Plat	08	08
200m Plat	06	06
400m Plat	06	06
800m	10	10
1500m	10	10
300m	10	10
2000Steeple	10	10
Hauteur	10	10
Longueur	10	10
T/Saut	10	10
Perche	10	10
Poids	10	10
Disque	10	10
Javelot	10	10
Marteau	10	10
TOTALE	154	154
TOTALE GENERAL	308 Athlètes	

ART N°05:RECLAMATIONS:

Toute réclamation doit être formulée par écrit par le chef de délégation et déposée auprès du secrétariat de la compétition dans 1/2 heure qui suit la proclamation des résultats de l'épreuve .Un droit de réclamation doit être payé.

REGLEMENT TECHNIQUE

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ATHLETISME

ART N°01:

La compétition est organisée chaque année par une ligue de wilaya du sport scolaire sous l'égide de la FASS.

ART N°02:

Le championnat concerne uniquement deux catégories à savoir Minimes et Cadets des deux sexes.

ART N°03:

Les épreuves retenues sont les suivantes:

- Minimes Filles ==15 épreuves.

80m – 150m – 250m – 1200m – 2000m – 80m Haies - 250m Haies – 4*80m – 3000m

Marche – S. hauteur – S. longueur – T/Saut – L. Poids – L. Disque - L. Javelot.

- Minimes Garçons ==17 épreuves.

80m – 150m – 250m – 1200m – 2000m – 100m Haies - 250m Haies – 4*80m – 3000m

Marche – S. hauteur – S. longueur – T/Saut –S. Perche L. Poids – L. Disque - L. Javelot

- L. Marteau.

- Cadettes==20 épreuves.

100m - 200m - 400m - 800m - 1500m - 3000m - 100m Haies - 400mHaies - 2000m

Steeple - 5000m Marche - S. hauteur - S. longueur T/Saut –S. Perche L. Poids – L.

Disque - L. Javelot - L. Marteau 4*100m 4*400m.

- Cedets ==20 épreuves.

- 100m - 200m - 400m - 800m - 1500m - 5000m Marche - 4*100m 4*400m -
S. hauteur – S. longueur – T/Saut –S. Perche L. Poids – L. Disque - L. Javelot
- L. Marteau - 110m Haies - 400m Haies - 300m 2000m Steeple.

ART N°04:

La direction technique nationale a le droit d'éliminer certaines épreuves soit pour:

- Niveau juger faible.
- Nombre de participants est insuffisant (03) trois Athlètes et moins
- Remplacer l'épreuve de 2000 Steeple par 3000m Steeple, pour les Cadets en cas de nécessité de performance.

ART N°05:

La compétition se déroulera conformément au règlement de la FAAF et L'I AAF.

ART N°06:

1. Caractéristiques des courses de Haies.

Catégorie	Distances	Nbr de Haies	Hauteur des Haies	Départ 1 er Haies	Intervalle Entre les Haies	Dernière haies arrivée
Minimes Filles	80m 250m	08 06	0.76m 0.7m	12m 35m	08m 35m	12m 40m
Minimes garçons	100m 250m	10 06	0.84m 0.76m	13m 35m	08.50m 35m	10.50m 40m
Cadettes	100m 400m	10 10	0.76 0.76	13m 45m	08.50m 35m	10.50m 40m
Cadets	110m 400m	10 10	0.91m 0.84m	13.72m 45m	09.14m 35m	14.02m 40m

2. Caractéristiques des Lancers.

catégories	Poids	Disque	Javelot
Minimes Filles	03 kg	600 g	500 g
Minimes garçons	04 kg	01.500 kg	600 kg
Cadettes	04 kg	01 kg	600g
Cadets	05 kg	01.500kg	700g

3. Caractéristiques des épreuves de steeple.

Catégorie	Distances	Nombre de tours	Nbre d'obstacle par tour	Total obstacles
Cadettes et Cadets	2000m	5 tours au cours du 1 ^{er} tour le 1 ^{er} obstacle sera obligatoire la Haie précédante la rivière	1 er tour 2 Haies + Rivière Les autres tours: 4 Haies+Rivière	18 Haies + 05 Rivière

4-Distance planche d'appel pour le T/Saut.

Catégorie	Placement	Catégorie	Placement
Minimes Filles	08m et 09m	Minimes garçons	09m et 11m
Cadettes	09m et 11m	Cadets	11m et 13m

ART N°07:Limitation des épreuves par catégorie.

- Minimes F et G -03 épreuves au choix plus relais (une seule course de 1/2 Fond).
- Cadets F et G -03 épreuves au choix plus relais (une seule course de 1/2 dans la même journée).

A savoir que la marche est considérée comme course de 1/2 Fond.

ART N°08: Modalités de qualification :

Sont qualifiés au Championnat National.

- Le champion de région de chaque épreuve.
- Les autres qualifiés sont choisis en fonction des meilleures performances réalisées lors des régionaux, et de l'effectif mentionné dans le Tableau suivant:

Pour les épreuves de relais sont qualifiées.

- Piste de 06 couloirs ==>les six (06) meilleures équipes championnes de régions
- Piste de 08 couloirs ==>les huit (08) équipes championnes de régions.

ART N°09: EFFECTIFS THEORIQUES DES PARTICIPANTS

Les épreuves	Minimes		Epreuves	Cadets	
	F	G		F	G
	/	/	100m/110m Haies	12	12
80m/100m Haies	12	12	300/400m Haies	12	12
250m Haies	12	12	100m Plat	12	12
	/	/	200m Plat	12	12
80m	12	12	400m Plat	12	12
150m	12	12	800m	12	12
1200m	12	12	1500m	12	12
2000m	12	12	3000m	12	12
	/	/		/	/
3 kms Marche	12	12	2000m Steeple	12	12
	/	/	3 kms/5 kms Marche	12	12
4*80m	24/32	24/32	4*100m	24/32	24/32
Hauteur	12	12	4*400m	24/32	24/32
Perche	/	12	Hauteur	12	12
Longueur	12	12	Perche	12	12
T/Saut	12	12	Longueur	12	12
Poids	12	12	T/Saut	12	12
Disque	12	12	Poids	12	12
Javelot	12	12	Disque	12	12
Marteau	/	12	Javelot	12	12
		12	Marteau	12	12
Total	180	204		228	264
Total catégories	384		Total	492	

TOTAL Filles:408

TOTAL Garçons:468

Total général = 876

ART N°10:

La DTN à la droit d'inscrire un (e) ou plusieurs Athlètes dans une épreuve pour des diverses raisons.

- Athlète retenu en équipe national.
- Maladie.
- Raisons reconnues par le DTN

ART N°11:

La confirmation de participation des LWSS qualifiées est obligatoire 07 jours avant le début de la compétition, une copie à la LWSS organisatrice, une à la FASS.

ART N°12:

La licence de l'année encours est obligatoire, ainsi que les certificats de scolarité pour les équipes de relais.

Tableaux des Effectifs

- Nature de la manifestation : Inter A.S.S
 - Disciplines : Basket .Ball – Volley –Ball – Hand-ball

Régions	Nombre d'athlètes M/C (F-G)	Encadreurs	Arbitres	Chefs de délégations	Chauffeurs	Total		
Alger	12 x 4	48	2x4	08	02	04		
Bliba	12 x 4	48	2x4	08	02	04		
Annaba	12 x 4	48	2x4	08	02	04		
Oran	12 x 4	48	2x4	08	02	04		
Constantine	12 x 4	48	2x4	08	02	04		
S.B.A	12 x 4	48	2x4	08	02	04		
Laghouat	12 x 4	48	2x4	08	02	04		
Setif	12 x 4	48	2x4	08	02	04		
W- Organisatrice	12 x 4	48	2x4	08	06	01		
Total	432 Athlètes	72 Entraîneurs		22	33	36		
➤ Comité d'organisation						10		
➤ Commission Technique						20		
➤ Commission hébergement, restauration & transport						30		
Total Général						655		

Inter selections: Basket –ball –Volley Ball

Régions	Nombre d'athlètes Cadets / Cadettes	Encadreurs	Arbitres	Chef de délégation	Chauffeurs	Total
Alger	12 x 2	24	2 x 2	04	02	02
Bliba	12 x 2	24	2 x 2	04	02	02
Annaba	12 x 2	24	2 x 2	04	02	02
Oran	12 x 2	24	2 x 2	04	02	02
Constantine	12 x 2	24	2 x 2	04	02	02
S.B.A	12 x 2	24	2 x 2	04	02	02
Laghouat	12 x 2	24	2 x 2	04	02	02
Setif	12 x 2	24	2 x 2	04	02	02
W-Organisatrice	12 x 2	24	2 x 2	04	06	01
Grand sud	12 x 2	24	2 x 2	04	02	02
Total	240 athlètes	40 entraîneurs		24	19	20
		➤ Comité d'organisation				10
		➤ Commission Technique				20
		➤ Commission hébergement, restauration & transport				30
		Total Général				403

➤ Inter sélections Hand Ball

Régions	Nombre d'athlètes Cadets/ cadettes		Encadreurs	Arbitres	Chefs de délégations	Chauffeurs	Total		
Alger	14 x 2	28	2 x 2	4	02	02	38		
Blida	14 x 2	28	2 x 2	4	02	02	38		
Annaba	14 x 2	28	2 x 2	4	02	02	38		
Oran	14 x 2	28	2 x 2	4	02	02	38		
Constantine	14 x 2	28	2 x 2	4	02	02	38		
S.B.A	14 x 2	28	2 x 2	4	02	02	38		
Laghouat	14 x 2	28	2 x 2	4	02	02	38		
Sétif	14 x 2	28	2 x 2	4	02	02	38		
W- Organisatrice	14 x 2	28	2 x 2	4	06	01	02		
Grand sud	14 x 2	28	2 x 2	4	02	02	38		
Total	280 Athlètes		40 Entraîneurs	24	19	20	383		
➤ Comité d'organisation							10		
➤ Commission Technique							20		
➤ Commission hébergement, restauration & transport							30		
Total Général							444		

➤ Inter A-S-S Foot Ball

Régions	Nombre d'ath M/C (G) C- unique (F)	Encadreurs	Arbitres	Chefs de délégations	Chauffeurs	Total
Alger	18 x 2	12	04	02	03	03
Blida	18 x 2	12	04	02	03	03
Annaba	18 x 2	12	04	02	03	03
Oran	18 x 2	12	04	02	03	03
Constantine	18 x 2	12	04	02	03	03
S.B.A	18 x 2	12	04	02	03	03
Laghouat	18 x 2	12	04	02	03	03
Sétif	18 x 2	12	04	02	03	03
Grand sud	18 x 2	12	04	02	03	03
W- Organisa	18 x 2	12	04	02	09	01
Total	480 Athlètes	60 Entraîneurs		36	28	30
						634
						10
						20
						30
						694

➤ Inter sélections foot ball : 20 athlètes par équipe

10 équipes : 8 équipes championnes de régions – la wilaya organisatrice + une équipe

du grand sud

- ❖ 200 athlètes garçons
- ❖ 120 athlètes filles
- ❖ 40 encadreurs
- ❖ 20 chefs de délégations
- ❖ 33 arbitres
- ❖ 30 commissions d'organisation

TOTAL GENERAL =443

TABLEAU DES EFFECTIFS / JUDO

Catégories /Minimes (F – G)

Régions	Nombre d'athlètes		Encadreurs	Chefs de délégations	Chauffeurs	Total
	F	G				
Alger	18	20	04	02	02	46
Blida	18	20	04	02	02	46
Annaba	18	20	04	02	02	46
Oran	18	20	04	02	02	46
Constantine	18	20	04	02	02	46
S.B.A	18	20	04	02	02	46
Laghouat	18	20	04	02	02	46
Sétif	18	20	04	02	02	46
W- Organisa	09	10	02	01	01	23
Total	153	170	34	17	17	391
➤ Comité d'organisation						20
➤ Commission Technique						50
➤ Commission hébergement, restauration & transport						30
Total Général						491

CATEGORIE CADETTE (F/G)

Régions	Nombre d'athlètes		Encadreurs	Chefs de délégations	Chauffeurs	Total
	F	G				
Alger	16	18	04	02	02	42
Bliba	16	18	04	02	02	42
Annaba	16	18	04	02	02	42
Oran	16	18	04	02	02	42
Constantine	16	18	04	02	02	42
S.B.A	16	18	04	02	02	42
Laghouat	16	18	04	02	02	42
Setif	16	18	04	02	02	42
W- Organisa	08	09	02	01	01	21
Total	136 153		34	17	17	357
➤ Comité d'organisation						20
➤ Commission Technique						50
➤ Commission hébergement, restauration & transport						30
Total Général						457

Les mêmes
effectifs

TENNIS DE TABLE / NATATION/ LES ECHECS

TABLEAU DES EFFECTIFS POUR UNE CATEGORIE

Régions	Nombre d'athlètes		Encadreurs	Arbitres	Chefs de délégations	Chauffeurs	Total
	F	G					
Alger	05	05	02	01	01	01	15
Blida	05	05	02	01	01	01	15
Annaba	05	05	02	01	01	01	15
Oran	05	05	02	01	01	01	15
Constantine	05	05	02	01	01	01	15
S.B.A	05	05	02	01	01	01	15
Laghouat	05	05	02	01	01	01	15
Sétif	05	05	02	01	01	01	15
wilaya organisatrice	05	05	02	10	01	01	15
Total	45	45	18	18	09	09	144
			➤ Comité d'organisation				10
			➤ Commission Technique				20
			➤ Commission hébergement, restauration & transport				30
			Total Général				194

LES ECHECS

TABLEAU DES EFFECTIFS POUR UNE CATEGORIE (F/G)

Régions	Nombre d'athlètes		Encadreurs	Arbitres	Chefs de délégations	Chauffeurs	Total
	F	G					
Alger	05	05	02	01	01	01	15
Blida	05	05	02	01	01	01	15
Annaba	05	05	02	01	01	01	15
Oran	05	05	02	01	01	01	15
Constantine	05	05	02	01	01	01	15
S.B.A	05	05	02	01	01	01	15
Laghouat	05	05	02	01	01	01	15
Sétif	05	05	02	01	01	01	15
W/ ORG	05	05	02	10	01	01	15
Total	45	45	18	18	09	09	144
➤ Comité d'organisation							10
➤ Commission Technique							20
➤ Commission hébergement, restauration & transport							30
Total Général							194

JEUX EL AMEL Catégorie : Benjamine (F / G)

Effectif théorique par discipline

Disciplines régions	<u>Hand ball</u> <u>Effectifs global</u>				<u>Volley ball</u> <u>Effectif global</u>				<u>Basket ball</u> <u>Effectif global</u>				<u>Foot ball</u> <u>Effectif global</u>				Total
	Ath F/G	Ent	C / D <u>CH</u>	<u>ARB</u>	Ath F/G	Ent	C / D	<u>ARB</u>	Ath F/G	Ent	C / D	<u>ARB</u>	Ath F/G	Ent	C / D	<u>ARB</u>	
<u>ANNABA</u>	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	18 14	02 02	02 02	03	149
<u>ALGER</u>	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	18 14	02 02	02 02	03	149
<u>BLIDA</u>	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	18 14	02 02	02 02	03	149
<u>SETIF</u>	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	18 14	02 02	02 02	03	149
<u>ORAN</u>	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	18 14	02 02	02 02	03	149
<u>S-B-A</u>	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	18 14	02 02	02 02	03	149
<u>LAGHOUAT</u>	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	18 14	02 02	02 02	03	149
<u>CONSTANTINE</u>	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	12 12	02 02	02 02	02	18 14	02 02	02 02	03	149
<u>W-organisatrice</u>	12 12	02 02	02 02	06	12 12	02 02	02 02	06	12 12	02 02	02 02	06	18 14	02 02	02 02	03	167
TOTAL	216	36	36	22	216	36	36	22	216	36	36	22	288	36	36	33	1323
Commission d'organisation =																	20
Commission technique =																	30
Commission H T R =																	60
TOTAL GENERAL =												111 + 1323 = 1433					

EXTRAIT DES REGLEMENTS GENEREUX

➤ Qualification et Documents

Article 12 :

Sont considérés comme scolarisés, les élèves fréquentant un établissement d'enseignement ou de formation appartenant au ministère de l'éducation, peuvent être considérés comme tels, les élèves appartenant à d'autres secteurs sous réserve d'une autorisation fédérale.

➤ La licence scolaire

Article 13 :

Toute personne qui participe aux activités de la FASS, doit avoir une licence faute de quoi, la personne ne peut exercer sa fonction, ni pénétrer sur les lieux de compétitions.

Article 14 :

La présentation de la licence peut être établis avec la mention DUPLICATA .après avoir formulé une demande et les droits payés.

➤ L'homologation

Article 33 :

Tout athlète ne peut être titulaire que d'une licence lui permettant de participer dans un sport collectif et un sport individuel.

Article 35 :

La licence n'est considérée comme valable que si le cachet de l'établissement est porté sur la photo de l'athlète.

Article 36:

L'homologation est confirmée par le cachet de la ligue et le numéro d'enregistrement.

Article 39 : Le délai de qualification des athlètes est de 48 heures après enregistrement de toutes licences.

➤ La Tenue

Article 70 :

Les athlètes représentant l'association sportive de leur établissement doivent en porter les couleurs, faute de quoi ils peuvent se voir refuser leur participation à la compétition par les responsables de l'organisation ou les arbitres.

RESERVES - RECLAMATIONS - APPELS - RE COURS

➤ Réserves avant le match

Article 81 :

Lorsqu'un capitaine d'équipe conteste une régularité, il doit déposer ses réserves avant le début de la compétition au prés des arbitres, ces réserves doivent êtres inscrites sur la feuille du match avant le début de la compétition sous la dictée de l'auteur des réserves .

➤ Réclamations au cours du match

Article 82 :

Quant au cours d'un match, ou le capitaine d'une équipe conteste une régularité sur un point qui ne pouvait être en litige avant le début de la compétition, il doit faire une réclamation aussitôt que possible (arrêt de jeu), elle doit être inscrite sur la feuille de match par l'arbitre sous la dictée des réclamants.

➤ Appels

Article 83 :

Les parties intéressées par la décision de la commission compétente ayant statué sur des réserves ou réclamations peuvent faire appel de la décision.

- ❖ Au bureau de la ligue de wilaya lorsque les réclamants sont de la même wilaya.
- ❖ Au bureau de la ligue régionale lorsque les réclamants sont de wilayas différentes.
- ❖ Au bureau fédéral lorsque les réclamants sont de régions différentes.
- ❖ Auprès du jury d'appel institué lors des championnats nationaux.

➤ Réserves par évocation

Article 84 :

Elle ne vise que la qualification des athlètes (athlète suspendu, non scolarisés, fraude). Elles sont notifiées par écrit dans les huit (08) jours après la compétition envoyés sous pli recommandé (cachet de la poste faisant foi) ou déposées auprès des instances compétentes.

Article 85 :

Toute décision prise, et contestée par une partie peut faire l'objet d'un recours auprès des instances fédérales et ce dans les huit (08) jours qui suivent la compétition.

Article 86 :

Pour être recevable, toutes réserves, réclamations, appels ou recours doivent être confirmés par le paiement d'un droit dont le montant est fixé par décision fédérale.